

## **GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE DEVIENT MÉCÈNE DU DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD**



En 2015, dans sa mission de conservatoire du patrimoine et dans un esprit d'éco-responsabilité, le Domaine national de Chambord a pris la décision de replanter des cépages anciens. Quatre hectares de Romorantin, cépage cher à François 1<sup>er</sup> qu'il a introduit dans le Val de Loire en 1518, issus de pieds pré-phylloxériques, ont été plantés ainsi que deux hectares d'Orbois, quatre hectares de Pinot noir, un hectare de Gamay et trois hectares de Sauvignon.

Pour l'accompagner dans ce projet, Chambord a choisi comme partenaire et conseil Henry Marionnet, spécialiste des cépages anciens et du vin naturel, implanté en Sologne depuis plusieurs générations.

**La vinification rend nécessaire la construction d'un chai, celui-ci sera aménagé dans la ferme de l'Ormetrou, site adossé au mur d'enceinte et qui dispose d'une vue exceptionnelle sur le château.**

Le chai est indispensable à l'élaboration dans la propriété d'un vin portant le nom de Chambord et s'inscrit dans la stratégie de défense et de valorisation de son patrimoine immatériel.

**Depuis plusieurs années, Groupama Paris Val de Loire est engagé dans le mécénat culturel pour valoriser et restaurer le patrimoine régional. C'est pour cette raison que la Caisse régionale a décidé de soutenir le Domaine national de Chambord, à travers une importante action de mécénat sur deux ans en participant au financement de la construction du chai.**



Signature de la convention de mécénat par Monsieur Eric Gelpe, directeur général de Groupama Paris Val de Loire et Monsieur Jean d'Haussonville, directeur général du Domaine national de Chambord, le 28 septembre 2020